



Appel commun pour le climat

Les mobilisations pour le climat, qui ont pris de l'ampleur depuis le mois de septembre, s'inscrivent dans un contexte de contestation sociale particulièrement important: remise en cause du droit à l'éducation, réforme des retraites, remise en cause du statut des fonctionnaires, remise en cause de la liberté de manifester, entre autres.

Dans ce contexte, nos organisations syndicales font le choix de porter un discours commun pour appeler à la mise en place d'une réelle politique écologique et sociale et à s'inscrire dans la date de mobilisation du 24 mai.

Si le gouvernement français, les gouvernements européens et mondiaux n'agissent pas rapidement, les conséquences sur notre planète, notre environnement, notre santé... tout simplement: sur notre avenir, seront irréversibles. Ce sont déjà des milliers de personnes qui sont contraintes à la migration pour des causes climatiques. Nous sommes aujourd'hui à un point de non-retour. Nous affirmons qu'il ne peut y avoir de justice sociale sans justice écologique.

Il est impossible de nier le lien entre problématique écologique et justice sociale. Ce sont, en effet, les

plus précaires et les jeunes qui sont directement confronté-e-s aux effets d'une crise sociale et écologique sans précédent.

Les 1 % de la population les plus riches ont une empreinte carbone 40 fois supérieure aux 10 % les plus pauvres.

Il nous faudrait rénover nos logements, changer nos modes de consommation, alors qu'en parallèle nous sommes confronté-e-s à une précarité sans nom et qui s'intensifie. La réforme des retraites qui s'annonce illustre encore une attaque sur le portefeuille des plus précaires. L'accès à l'éducation est devenu un parcours du combattant où, après la sélection, le gouvernement vient d'imposer une augmentation des frais d'inscriptions sans précédent pour les étudiant-e-s étranger-ère-s ne venant pas de l'Union européenne. Le statut des fonctionnaires et nos services publics voient leurs moyens diminuer. Enfin, le gouvernement demande aux jeunes d'accepter de vivre dans des conditions plus déplorables que leurs parents... une situation sans précédent.

La crise écologique est alimentée par la crise sociale et résulte de la politique mise en œuvre par nos

gouvernements. Chaque attaque sur les droits des travailleur-se-s ne fait que renforcer la crise écologique. C'est une réponse collective et non individuelle qu'il faut apporter à la situation actuelle, et celle-ci doit émaner autant de l'État que des grandes entreprises.

Les 100 plus grandes compagnies mondiales sont responsables de 70 % des émissions de gaz à effet de serre, alors que les mesures imposées aux multinationales sont largement insuffisantes. L'impact de la production sur l'environnement est trop peu pris en compte. Ce sont les modes de productions qu'il faut changer. Ce n'est pas aux personnes les plus précaires de porter le poids d'une société qui vend ses ressources naturelles aux profits d'une quête incessante de rentabilité.

C'est pourquoi nous revendiquons une véritable politique écologique passant par l'amélioration des conditions de vie de la population. Pour cela, il faut répondre à l'urgence sociale et climatique et :

- faciliter l'accès à des transports en communs publics, notamment pour les jeunes et les précaires, sur l'ensemble du territoire (rétablissement et création des lignes ferroviaire de proximité, etc.);

- assurer des services publics de proximité sur l'ensemble du territoire: écoles, hôpitaux, bureaux de poste, justice...
- avoir une véritable politique publique favorisant l'accès à tou-te-s à des produits responsables à prix réduits ;
- contrôler et évaluer les aides publiques, en particulier celles qui sont attribuées aux entreprises ;
- mettre en place un plan de rénovation des logements insalubres en vue de les rendre conformes aux normes écologiques ;
- assurer l'évolution nécessaire des modes de production, qui doit être accompagnée d'une politique publique permettant l'anticipation des reconversions en termes d'emplois des salarié-e-s et du devenir des sites de production, notamment industriels ;
- prioriser la création de circuits courts dans les restaurations scolaires et universitaires, le développement d'une restauration responsable avec des produits issus de l'agriculture biologique ;
- mettre en place des modules dans nos enseignements sur les problématiques écologiques et la création d'une journée nationale de sensibilisation écologique sur l'ensemble des établissements.

Ainsi, nous le réaffirmons, il ne peut y avoir de justice sociale sans justice écologique. Face aux enjeux écologiques cruciaux, nous appelons à la date du 24 mai pour lier les politiques sociales et écologiques.
